

### Avertissement !

Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être replacé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

## En Bref

### Code indicateur

SNB-C09-12-DNB1

### Jeu(x) d'indicateurs

Synthèse SNB

Thématique Economie

### Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)

B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer

C - Investir dans le capital

écologique

### Objectif(s) concerné(s) principalement

A3 - Faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs

C7 - Inclure la préservation de la biodiversité dans la décision économique

C9 - Développer et pérenniser les moyens financiers et humains en faveur de la biodiversité

D13 - Partager de façon équitable les avantages issus de l'utilisation de la biodiversité à toutes les échelles

E14 - Garantir la cohérence entre politiques publiques, aux différentes échelles

E16- Développer la solidarité nationale et internationale entre les territoires

F18 - Développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances

### Milieu(x) concerné(s)

Naturel

### Type(s) DPSIR

Réponse

### Couverture géographique

Métropole

DOM

# Dépense nationale pour la biodiversité

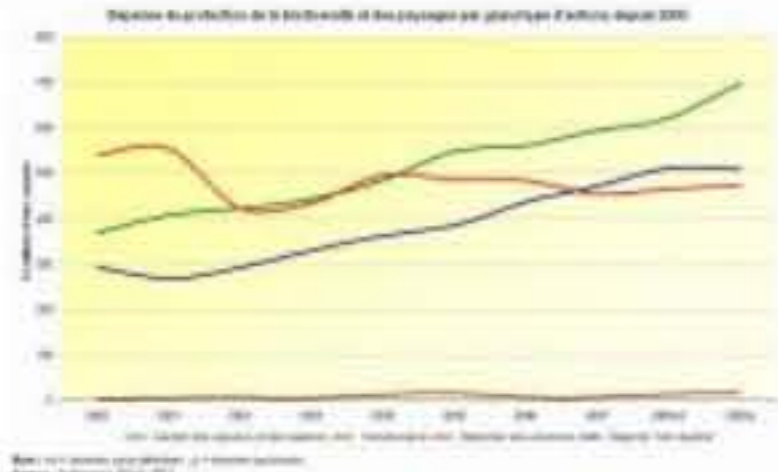
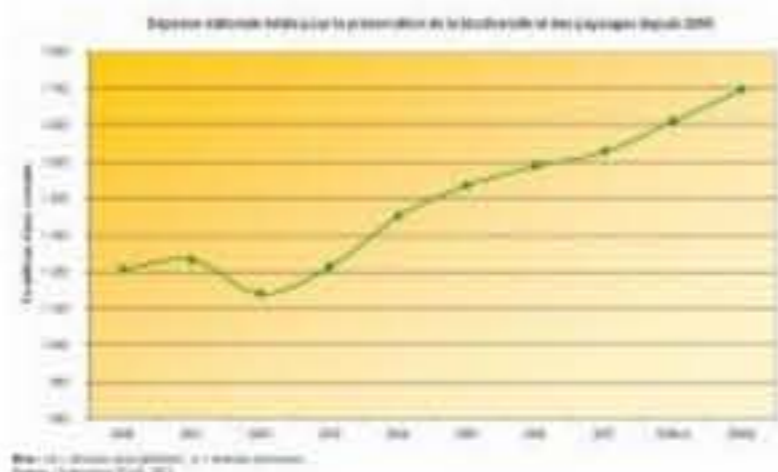
Dépense nationale pour la préservation de la biodiversité et des paysages

### Disponibilité

Disponible

### Présentation et interprétation de l'indicateur

### Visuels



### Valeur par période

**1 696 millions d'euros en 2009**

### Modalités d'interprétation de l'indicateur

La dépense nationale en faveur de la protection de la biodiversité et des paysages peut être répartie selon trois grands sous-domaines: la gestion des espaces et des espèces, les actions, dites « de réduction des pressions » et la connaissance de la biodiversité et des paysages.

La gestion des espaces et des espèces regroupe les actions visant à préserver la diversité de la faune et de la flore. Elle comprend par exemple la gestion du réseau Natura 2000, des réserves naturelles ou bien les dépenses des associations de protection de la nature. En 2009, la dépense liée à la gestion des espaces et des espèces atteint 700 millions d'euros. De plus, avec une hausse de sa dépense de 12% entre 2008 et 2009, elle est celle qui progresse le plus fortement des trois sous-domaines. Cette dépense est à mettre en lien avec les budgets du ministère en charge de l'Écologie et des organismes gérant ces milieux remarquables.

Les actions, dites «de réduction des pressions » ont pour objectif de réparer les dommages causés aux paysages et à la biodiversité par certains secteurs d'activité, notamment l'agriculture, l'industrie et les transports. Ces actions sont généralement mises en œuvre par les entreprises elles-mêmes. Ces dépenses sont stables à 470 millions d'euros.

Une meilleure connaissance de la biodiversité et des paysages se traduit par des actions d'inventaire, d'expertises relatives au patrimoine naturel ou des atlas de paysages. En 2009, les dépenses qui y sont associées s'élèvent à 15 millions d'euros, en hausse de 9%. Certaines dépenses, engagées par les collectivités territoriales, ne peuvent pas être réparties car les sources comptables ne permettent pas leur affectation à des projets déterminés. Ces dépenses « non réparties » représentent tout de même un tiers de la dépense totale, ce qui pose un vrai problème d'analyse.

L'augmentation de la dépense pour la biodiversité indique donc une prise de conscience de la société face aux menaces qui pèsent sur les milieux naturels. Cette croissance est surtout tirée par une implication plus grande des pouvoirs publics, notamment les collectivités territoriales qui ont accentué leurs efforts financiers dans ce domaine.

### Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur

<b>Définition</b>	L'indicateur présente les montants totaux alloués (publics et privés) chaque année à la protection de la biodiversité et des paysages.
<b>Valeur(s) cible(s)</b>	non
<b>Type de variable</b>	Quantitative continue
<b>Unité de mesure</b>	Euros
<b>Relations avec le(s) objectif(s) renseigné(s)</b>	La protection de la biodiversité et des paysages désigne les mesures et activités visant à protéger et à restaurer les espèces animales et végétales, les habitats et les écosystèmes ainsi qu'à protéger et à restaurer les paysages naturels et semi-naturels.
<b>Continuité du jeu national SNB</b>	Déjà présent mais modifié
<b>Possibilité de rétro-calcul</b>	oui
<b>Pas de temps de disponibilité des valeurs</b>	Annuel
<b>Pas de temps de restitution</b>	Annuel
<b>Remarques</b>	Aucune
<b>Coût de mobilisation</b>	+
<b>Niveau d'appropriation</b>	Familier
<b>Echelle(s) territoriale(s) de restitution</b>	Outre-mer
<b>Métropole</b>	
<b>Grain(s) de précision d'échelle</b>	Outre-mer
<b>Métropole</b>	

### Production de l'indicateur

<b>Producteur</b>	CGDD/SOeS
<b>Origine et description des données sources</b>	De nombreuses sources ont été mobilisées pour évaluer la dépense de protection de la biodiversité et des paysages : MEDDTL, ENF-CEN, DGFIP, CdL, ONCFS, Insee, MAAP, ONF, etc.
<b>Méthodologie de construction</b>	Certaines données sont exclues de cette analyse, comme : <ul style="list-style-type: none"><li>la protection et la restauration de monuments historiques ou de paysages fortement construits,</li><li>la protection des forêts contre les incendies lorsque celle-ci répond surtout à des considérations économiques,</li><li>la création et l'entretien d'espaces verts le long des routes (hormis les autoroutes) et les équipements de loisir (tels que les golfs et les autres infrastructures sportives) sont également exclus.</li></ul>

<b>Date de publication de la première valeur de la série</b>	2000
<b>Rupture de série</b>	Non

### Analyse de l'indicateur

<b>Robustesse</b>	+
<b>Précision</b>	+
<b>Sensibilité</b>	+
<b>Efficacité</b>	+
<b>Qualité des données</b>	
<b>Principaux avantages</b>	Cet indicateur permet de visualiser l'évolution des dépenses consacrées à la biodiversité.
<b>Principales limites</b>	Il n'est pas toujours possible de distinguer la protection de la biodiversité de celle du paysage. Par exemple, l'entretien ou la création de certains types de paysages, d'habitats et d'autres aspects s'y rapportant (haies, rangées d'arbres destinées à reconstituer des « couloirs naturels ») ont un lien évident avec la préservation de la biodiversité. La série de données est souvent révisée. Les données considérées comme provisoires sont donc régulièrement mises à jour.
<b>Accessibilité des données</b>	+
<b>Homogénéité des données</b>	+
<b>Fiabilité des données</b>	+
<b>Pérennité des données</b>	+
<b>Abondance des données</b>	+